



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : LOCATION DE LA SALLE DE L'OFFICE  
DE TOURISME LE 14 MAI 2019 AU CABINET  
CPAB**

**DÉCISION N° AU-19-173  
EN DATE DU 16 AVRIL 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**VU** la demande du Cabinet CPAB, sise 113 boulevard Poissonnière à Paris (75009), représenté par Monsieur GUEZ Thierry, Gérant, d'organiser une réunion d'assemblée générale à l'Office de Tourisme le mardi 14 mai 2019 de 18h00 à 21h00 ;

**CONSIDÉRANT** la politique de la Ville de Vincennes en matière de développement du tourisme d'affaires visant notamment à accueillir des groupes dans le cadre de réunions et de journées d'étude ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le Cabinet CPAB, sise 113 boulevard Poissonnière à Paris (75009), représenté par Monsieur GUEZ Thierry, Gérant, une convention de location de la salle polyvalente de l'Office de Tourisme, le mardi 14 mai 2019, de 18h00 à 21h00, dans le cadre d'une réunion d'assemblée générale pour un montant de 250 euros (deux cent cinquante euros) TTC.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190416-lmc1H6271H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 16/04/2019  
Date de Publication : 16/04/2019